

C'est effectivement le gouvernement qui détient le pouvoir exécutif et les moyens d'agir au sein de la collectivité et de faire évoluer les choses. Le Parlement est quant à lui l'outil de communication entre les citoyens et le gouvernement, de façon que les premiers soient entendus par le second.

**EST-CE QUE CE N'EST PAS LE GOUVERNEMENT QUI COMPTE VRAIMENT ET NON LE PARLEMENT ?**

**SI LE PARLEMENT REPOSE SUR LA TOLÉRANCE ET LE RESPECT, POURQUOI SES MEMBRES NE SONT-ILS PAS TOUJOURS D'ACCORD ?**

Les parlementaires ne sont pas toujours d'accord entre eux. C'est un fait et il ne faut pas vouloir s'en cacher. Les règles visent à permettre aux avis contradictoires, y compris aux opinions impopulaires, d'être entendus et pris en compte. Chaque parlementaire ayant été élu par des milliers de citoyens, il ou elle a le droit de se faire entendre. Ce sont cette liberté et cette ouverture qui permettent au Parlement d'exprimer les idées des uns et des autres au cœur du pouvoir.

On peut respecter le point de vue de ses adversaires sans nécessairement devoir s'y rallier. Le principe qui régit le Parlement est qu'un adversaire n'est pas forcément un ennemi et qu'il a le droit de penser autrement, ce qui n'empêche pas d'essayer de le convaincre qu'il ou elle a tort et de défendre sa propre cause. C'est pourquoi le Parlement n'est pas toujours un endroit calme et discipliné.

Les questions d'intérêt local peuvent souvent être réglées par les collectivités locales. Il suffit pour cela de prendre contact avec son élu local. Dans de nombreux pays, la concertation est aussi possible aux échelons de la région ou de la province. Lorsqu'il s'agit de questions qui ont une portée nationale, les options sont les suivantes :

- Pour les personnes qui n'appartiennent pas déjà à une association, un groupe d'influence ou un parti politique, il est possible d'y adhérer, ou d'en créer un, et de s'unir à d'autres personnes pour défendre une cause et peser sur le Parlement.
- On peut aussi contacter le Parlement à travers un parlementaire de sa circonscription et plaider sa cause de son mieux auprès de lui.
- Les citoyens peuvent aussi visiter leur Parlement pour en comprendre le fonctionnement.
- Enfin, s'il y a au Parlement une commission dont le mandat couvre la question à traiter, il est possible de soumettre un dossier, soit par écrit, soit, dans certains cas, lors d'auditions publiques organisées pour évaluer l'opinion publique sur un sujet donné. Il faut savoir profiter de cette possibilité.

Il ne faut pas perdre de vue que le Parlement est une institution politique et non une instance administrative. Le Parlement n'est pas régi uniquement par des faits et des procédures. C'est aussi un lieu où l'humain et les émotions ont leur place. En ce sens, un débat énergique et animé est la preuve que le système fonctionne.

**COMMENT FAIRE POUR QUE LE PARLEMENT M'ÉCOUTE ? COMMENT FAIRE POUR QU'IL AGISSE FACE À CE QUI NE VA PAS DANS MA COLLECTIVITÉ ?**

# Questions et Réponses sur les parlements

**L'EXISTENCE D'UN PARLEMENT NE GARANTIT PAS LA DÉMOCRATIE MAIS IL N'EST PAS DE DÉMOCRATIE SANS PARLEMENT**



## Qu'est-ce que les citoyens attendent de leur parlement



# JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

15 SEPTEMBRE

Produit par l'UNION INTERPARLEMENTAIRE pour la JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE 2011. Pour davantage d'informations, voir [WWW.IPU.ORG/IDD](http://WWW.IPU.ORG/IDD).

[WWW.FACEBOOK.COM/INTERNATIONALDAYOFDEMOCRACY](http://WWW.FACEBOOK.COM/INTERNATIONALDAYOFDEMOCRACY)

[WWW.TWITTER.COM/DEMOCRACY\\_DAY](http://WWW.TWITTER.COM/DEMOCRACY_DAY)

## QU'EST-CE QU'UN PARLEMENT ?

Le Parlement est l'un des pouvoirs de l'Etat. Celui qui nous représente : vous, moi et tous les habitants du pays. Lorsqu'il faut prendre des décisions importantes, le Parlement s'exprime au nom de tous les citoyens du pays.

Pour nous représenter au sein de l'administration, le Parlement a des pouvoirs importants. Il fait des lois auxquelles tout le monde doit se conformer. En sa qualité de représentant des citoyens, il demande des comptes au gouvernement et débat publiquement de ce que fait le gouvernement. Il offre une enceinte nationale pour débattre des questions d'intérêt national et permet ainsi de faire entendre la voix de chacun au centre du pouvoir.

Pour répondre à cette question, il faut se demander : Comment seraient les choses si nous n'avions pas de parlement ? Quel type d'organisation des pouvoirs aurions-nous à la place ? Aurions-nous un gouvernement qui prendrait des décisions pour nous sans consulter personne ? Ou aurions-nous au contraire des groupes qui s'affronteraient pour prendre le pouvoir sur notre société par tous les moyens ?

Nous avons un parlement parce que cela permet à tous les citoyens du pays de prendre part aux décisions sur les questions d'intérêt national. En donnant la parole à chacun, le Parlement offre un moyen de rapprocher les points de vue de manière équitable et sans heurt. Grâce à nos représentants au Parlement, nous avons notre mot à dire sur la manière dont nous sommes gouvernés. Ce sont eux qui font le lien entre citoyens et gouvernement.

## QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU PARLEMENT ?

Le Parlement se compose d'hommes et de femmes élus à intervalles réguliers par les citoyens pour les représenter. Chaque parlementaire représente plusieurs milliers de citoyens et, ensemble, les parlementaires représentent les différentes nuances d'opinion dans le pays.

Les règles du Parlement visent à garantir un traitement juste et égal à tous ses membres. Ceux-ci peuvent s'exprimer sans réserve dans l'intérêt des collectivités qu'ils représentent. Le Parlement prend ses décisions à la majorité des suffrages.

Un parlement est un moyen de faire en sorte que les grandes décisions ne soient prises qu'après expression des avis et des préférences de tous les secteurs de la société. De cette manière, les décisions qui nous concernent tous sont prises de manière équitable. Le Parlement permet de rapprocher des intérêts contradictoires par le dialogue, dans des conditions d'équité et de respect.

Photos: © Deutscher Bundestag / Lichtblick / Achim Melde  
Photos: © Parliamentary copyright.

## POURQUOI AVONS-NOUS UN PARLEMENT ?

## LE PARLEMENT EST PEUT-ÊTRE LA VOIX DES CITOYENS, MAIS QUEL POUVOIR A-T-IL ?

Parce qu'il nous représente, le Parlement a des responsabilités envers chacun de nous, à savoir :

- représenter véritablement l'ensemble des intérêts et points de vue de la société, ce qui exige d'accorder un traitement juste et égal à tous les hommes, femmes et enfants et de respecter leurs points de vue;
- se montrer ouvert et transparent dans la gestion de ses activités et veiller à ce que ses délibérations et documents soient librement accessibles à tous;
- associer le plus largement possible le public et la société civile à ses délibérations;
- rendre des comptes aux citoyens du pays par des échanges réguliers entre ses membres et les électeurs, ce qui suppose qu'il s'acquitte de ses obligations avec efficacité et déontologie;
- se montrer efficace dans les multiples tâches qui lui incombent aux échelons local, national et international.

## JE NE M'INTÉRESSE PAS À LA POLITIQUE ET IL Y A DÉJÀ UN PARLEMENT, ALORS POURQUOI DEVRAIS-JE M'INTÉRESSER À LA QUESTION ?

C'est lorsque les citoyens se sentent impliqués que la démocratie fonctionne le mieux. Parlements et régimes démocratiques prospèrent en effet lorsque les citoyens défendent les valeurs démocratiques que sont l'équité, la dignité humaine, la concertation et la tolérance. Les meilleurs garants des valeurs démocratiques sont les citoyens - et non les lois et les garanties constitutionnelles. Plus les citoyens participent, plus le système est efficace.

## COMMENT LE PARLEMENT TRAVAILLE-T-IL ?

L'essentiel du travail du Parlement se répartit en deux catégories. La première concerne l'examen des lois. Dans ce domaine, il incombe au Parlement d'examiner les projets de loi pour s'assurer qu'une fois adoptées, les lois répondent aux besoins qui sont les nôtres dans une société qui évolue. La deuxième consiste à veiller à ce que le gouvernement rende des comptes aux citoyens et à ce que les informations relatives à ses activités soient accessibles à tout un chacun. Enfin, le Parlement est un espace de débat sur les questions importantes pour la Nation.

En plus de siéger en plénière (c'est-à-dire lorsque tous les membres de la Chambre sont réunis), le Parlement désigne certains de ses membres pour siéger en commissions et traiter un gros volume de travaux précis qui ne pourraient pas être traités en plénière. Comme la plénière, les commissions représentent tout un éventail de points de vue. Les commissions font rapport à la plénière, qui prend ensuite des décisions sur les sujets concernés. Dans le cadre de leur travail, ces commissions peuvent tenir des auditions et consulter le public.

Le Parlement est une institution puissante. En tant que représentant de tous les citoyens d'un pays, le Parlement a différents types de pouvoirs, notamment celui de faire des lois par lesquelles nous sommes tous tenus - y compris le gouvernement. Il a le pouvoir de demander au gouvernement de rendre compte de son action. Ce sont-là des pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution. Mais, surtout, le Parlement a un pouvoir moral, en ce sens qu'il s'exprime au nom de tous les citoyens, sans exception.

## QUE PEUT-ON ATTENDRE DU PARLEMENT ?